



# Charte de Développement Durable et Responsabilité Sociétale

(Charte DD&RS)  
Edition 2023





## Préambule

- L'UVT marque son engagement volontaire, au-delà des exigences légales, d'intégrer les principes de l'agenda 2030 pour le développement durable dans ses orientations stratégiques et son fonctionnement opérationnel ;
- Depuis sa création, en 2002, l'UVT œuvre pour favoriser l'accès à tous à un apprentissage tout au long de la vie ;



# Orientations / Visions / Objectifs / Principes

***“Notre vision est d’offrir une prestation, inclusive et de qualité, au service des générations actuelles, pour les générations futures”***

Nous soutenons l’équité et l’accès de tous à un enseignement de qualité convergent avec les Objectifs de Développement Durable « ODD » afin de ne laisser personne pour compte.

Nous soutenons la transformation digitale de l’université publique tunisienne au profit d’une formation et d’une recherche innovante, audacieuse, ancrée dans la levée des défis sociétaux et l’atteinte des objectifs de développement durable.

Nous œuvrons au développement de dispositifs pédagogiques basés sur l’usage des technologies de l’information et de la communication pour l’éducation, en créant des ponts de collaboration dans l’écosystème national et régional.

Les valeurs qui guideront l’action de l’UVT sont la qualité, la responsabilité sociétale, la passion pour l’innovation et l’équité.

## Nos engagements

Consciente de ses responsabilités, l’UVT s’engage à mettre en œuvre des actions concrètes aux niveaux : Environnemental, Social, Economique, Partenarial, et de la Gouvernance.

### Axe Environnemental :

L’UVT s’engage à :

- Développer une offre de formations portant sur :
  - La préservation des ressources naturelles et énergétiques ;
  - La réduction de l’empreinte écologique ;
  - l’adaptation aux changements climatiques ;
- Mener des actions de sensibilisation sur la durabilité environnementale et la biodiversité.

### Axe Social :

L’UVT s’engage à :

- Assurer l’apprentissage tout au long de la vie ;
- Offrir un enseignement inclusif, équitable et de qualité ;
- Renforcer les compétences pédagogiques du corps professoral, des compétences managériales de l’équipe administrative ;
- Développer des cursus innovants et professionnalisants intégrant les ODDs favorisant la différenciation de ses formations, la promotion de l’éthique et des compétences de vie, la préservation des ressources et une synergie de la recherche dans des domaines pertinents et novateurs pour la communauté nationale et internationale ;
- Dispenser des formations qui répondent à un besoin de développement d’un entrepreneuriat innovant et créateur d’emploi ;
- Soutenir la recherche innovante et responsable par l’innovation et le transfert de savoir.

## **Axe Economique :**

L'UVT s'engage à :

- Améliorer l'employabilité en offrant des mécanismes d'appui et d'orientation ;
- Favoriser des opportunités de réseautage avec l'écosystème entrepreneurial ;
- Faire de l'économie de l'énergie.

## **Axe Gouvernance :**

L'UVT s'engage à :

- Favoriser les bonnes pratiques des affaires, l'éthique, la transparence, la propriété intellectuelle, l'approche participative, les mécanismes d'évaluation et d'ajustement ;
- Adopter des politiques de DD qui intègrent les principes de gouvernance d'éthique et de transparence en publiant notamment des rapports réguliers sur son progrès en matière de DD ;
- Mettre à niveau le système de gouvernance de l'UVT à travers une restructuration profonde du cadre institutionnel et organisationnel et des outils de qualité et de pilotage par les performances et une rationalisation et une mutualisation des ressources;
- Mettre en place une politique claire de gestion des données, de protection des données personnelles et des droits de propriété intellectuelle ;
- Former un comité chargé de la coordination des activités en relation avec le DD&RS et identifier un référent ;
- Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation du POS.

## **Axe Partenarial : *national, régional, public, privé, société civile.***

L'UVT s'engage à :

- Améliorer la visibilité sur le plan national et international, de manière inclusive et équitable avec une stratégie de marketing inclusive auprès d'un public national et international (des vidéos promotionnelles, des sites web et réseaux sociaux professionnels et pertinents) ;
- Développer des partenariats durables et équitables avec des universités et des organisations nationales et internationales (échanges de visites des étudiants, mobilité...);
- Ouvrir l'accès à des ressources diverses et multiples ; financières, technologiques... (partage de ressources éducatives libres et le développement de MOOCs) ;
- Offrir des programmes dans des domaines où l'UVT n'a pas de compétences internes ou de ressources suffisantes pour atteindre l'objectif du bien être durable des étudiants et de tout le personnel de l'université .
- Développer les partenariats avec les entreprises (améliorer l'offre de stages et de projets de recherche ODD ...);
- Mettre en place des mécanismes efficaces de gestion et de suivi des accords de partenariats conclus.

***La présente charte sera révisée régulièrement à la fréquence de la publication des POS.***

**Président de l'Université Virtuelle de Tunis**  
**Prof. Slim Ben Saoud**